

TRANSKRYPCJA NAGRAŃ

Exercice 1

Document A

Vous voyez cette fille vers laquelle se tournent tous les regards ? Elle n'est pas forcément belle mais elle a ce « truc » qui la distingue des autres. Ce truc ? Le style. Elle est « mode ». Ça ne se limite pas à un look, c'est une attitude, c'est un point fondamental. On la sent bien dans ses fringues et bien dans sa tête. Elle ne semble pas se soucier des autres. Cette fille, vous rêvez de lui ressembler ?

Maîtres-mots ? « Subtilité » et « courage ». C'est ça le secret. « Courage » car il va falloir en faire preuve pour sortir de sa zone de confort et oser aller fouiner du côté des imprimés criards que vous fuyez. Pour tester seule dans votre chambre des associations de vêtements auxquelles vous n'auriez pas pensé d'habitude. « Subtilité » car aucune fille qui a « de l'allure » ne superpose toutes les pièces tendance de la saison en une seule tenue.

Document B

Et voilà l'hiver... et le blues du style. De novembre à février, mon look extérieur va se résumer à un long manteau très chaud, des bottines, une grosse écharpe et un bonnet. Un manteau noir ou gris. Facile. Mais c'est aussi la meilleure façon de se fondre dans la masse. Les couleurs insufflent de l'énergie dans un décor hivernal gris et obscur. La règle ? Des couleurs vives pour les femmes aux cheveux et teint foncés. Des pastels pour celles qui affichent peau et cheveux clairs. L'erreur mode, c'est d'adopter le manteau qui cartonne cette saison sur les it-girls aux mensurations parfaites sans même réfléchir à ce qui me va le mieux, à moi. Petite, je me tourne vers un manteau qui s'arrête aux genoux pour agrandir ma silhouette. Ronde, c'est un manteau « peignoir », fluide et ceinturé à la taille qui me mettra le plus en valeur.

Document C

Nos ancêtres poilus n'étaient pas très « mode ». Leur apparence dépendait de considérations purement fonctionnelles. Plusieurs ethnologues s'accordent à dire que l'homme aurait inventé le vêtement par pudeur, pour cacher sa nudité. D'autres spécialistes avancent une hypothèse encore plus pragmatique. Le vêtement a tout simplement remplacé les poils. Le corps de l'homme, dépourvu de cette pilosité naturelle, s'exposait aux agressions climatiques. Il s'est donc couvert le corps de peaux d'animaux grossièrement assemblées qui le protégeaient du froid, de la pluie et des brûlures du soleil. Rapidement, le vêtement revêt une autre fonction. On l'améliore, le teint, le coud. Et puis on le personnalise un peu, on y accroche des bijoux, des broches.

Document D

En France dès le XIV^e siècle, la mode est un caprice aristocratique qui fait sensation à la Cour. Si elle n'a pas encore vraiment d'identité, elle est le miroir de la condition sociale. À la cour, on parle de costumes. Obligatoirement clinquants, les matériaux sont rares et les tissus somptueux. Les robes des courtisanes rivalisent d'élégance et de volupté.

C'est à cette période aussi que le parfum acquiert ses lettres de noblesse en Occident. On l'utilise pour camoufler les mauvaises odeurs et pour parfumer les vêtements, en particulier les gants et les éventails. On commence aussi à se maquiller. Et ce n'est pas l'apanage des

femmes. Les hommes aiment se couvrir le visage d'une poudre qui leur confère un teint blanchâtre très « tendance » à l'époque. Le bronzage est la hantise des classes aisées, qui pourraient alors être assimilées au bas peuple travaillant dans les champs.

d'après www.portaildelamode.com

Exercice 2

Document n° 1

Elle : La cantine scolaire est le sujet de nombreux débats : quel parent ne se soucie pas de ce que son enfant ingurgite à l'école ? Elle a été la cible récemment de virulentes polémiques. L'une des dernières en date est celle soulevée par les syndicats agricoles, qui dénoncent le fait que la restauration collective « n'achète pas assez français ». Pourtant, certaines collectivités sont exemplaires en matière d'achats alimentaires, pionnières du bio et locavores dans leurs menus culinaires. L'accusation est-elle donc fondée ?

Lui : En ce qui concerne le locavorisme, la tendance à ne consommer que des produits locaux, en restauration collective, la marge de manœuvre est limitée. Ce n'est pas que le nombre de fournisseurs locaux soit trop restreint. La réalité est complexe. Pour réaliser leurs repas, les restaurants scolaires font appel à des sociétés de restauration, ou achètent « en direct » leurs denrées alimentaires. Pour cela, elles passent par des procédures d'appel d'offres. Pour éviter tout favoritisme, ces procédures sont réglementées et interdisent par exemple les clauses de proximité géographique, pour acheter « 100 % local » ou « 100 % français ».

Elle : Il existe pourtant des solutions pour que les cantines deviennent plus « locavores ».

Lui : Oui, le ministère de l'Agriculture a même sorti un guide pour aider les collectivités à réaliser leurs achats en ce sens. Une des astuces est par exemple de demander au fournisseur d'organiser des visites de ferme pour les scolaires, ou des animations dans les cantines. Si celui-ci n'est pas situé dans la région, il aura bien plus de mal à répondre à la demande !

Elle : Et donc des cantines qui s'approvisionnent en local et bio, ça existe.

Lui : Oui, depuis 2009, la ville de Saint-Étienne introduit progressivement des aliments bio et locaux dans ses menus. Cela s'est fait grâce à la coopération entre l'ensemble des acteurs qui ont su s'organiser pour répondre à la demande. La ville de Mouans-Sartoux va encore plus loin. La municipalité a mis à disposition ses terrains agricoles municipaux pour approvisionner sa cantine. Elle a embauché un maraîcher bio qui cultive les terres et fait découvrir aux enfants comment poussent les légumes qu'ils dégustent à la cantine. On voit donc que malgré les contraintes, il est possible pour les collectivités de faire du bon, du bio et d'être locavores. On peut inciter nos élus à prendre exemple sur ces cantines. Les effets ne sont que positifs : plus d'emplois locaux, des cuisiniers plus impliqués dans leur travail et des enfants en pleine santé !

d'après www.consoglobe.com

Document n° 2

Vous rappelez-vous la dernière fois que vous avez menti ? En fait, si vous y réfléchissez bien, votre dernière entorse à la vérité ne date sans doute pas de si longtemps. Il n'y a pas à en avoir honte. Il faut savoir que le mensonge est couramment utilisé dans la vie de tous les jours, car il permet de mettre de l'huile dans les rouages sociaux. Je dirais même plus, le mensonge est un ingrédient nécessaire à la vie en communauté.

Les gens, bien souvent, n'aiment pas se voir assommer une vérité brutale et potentiellement blessante. C'est pourquoi la plupart des baratins que l'on raconte sont de pieux mensonges, destinés à ménager les susceptibilités, à ne pas froisser les orgueils, à ne pas insulter ni offenser. Ces mensonges sont commis pour la bonne cause, et font plus de bien que de mal. Malheureusement, il y a également les mensonges malveillants, destinés à servir l'intérêt de celui qui les profère. Duperies, escroqueries, arnaques, supercheries appartiennent à cette catégorie. Ceux-là, il serait intéressant de savoir les détecter pour s'en protéger.

Comment savoir si l'on vous ment ? Il faut savoir que mentir n'est pas un acte anodin.

Préférer un mensonge provoque un certain malaise, voire du remords, et s'accompagne par conséquent de signaux corporels caractéristiques plus ou moins prononcés selon l'importance du mensonge, et l'entraînement du menteur. Pas besoin d'être un détecteur de mensonge pour reconnaître ceux qui « ne savent pas mentir ».

S'il est facile de contrôler ses paroles, par exemple en répétant son texte à l'avance, il est plus complexe de maîtriser son langage corporel. Par conséquent, les signaux de tromperie sont à rechercher dans le langage du corps, sur le visage, dans les mouvements des mains et des pieds.

De plus, par définition, un menteur vous tiendra un discours différent de la réalité pour vous tromper. Or, dans la plupart des cas, une histoire inventée ne sera pas aussi harmonieuse que la réalité elle-même, et contiendra forcément certaines incohérences, qui vous permettront de découvrir le pot aux roses.

Sachez également repérer les explications trop préparées. Les menteurs ont tendance à débiter tout le discours qu'ils avaient préparé sans même qu'on leur ait rien demandé. Si votre conjoint se lance dans une longue diatribe pour justifier un retard de quelques minutes, gardez-le à l'œil.

Quoi qu'il en soit, ne soyez jamais agressif et ne montrez jamais vos soupçons. Le cas échéant, vous donneriez un prétexte au menteur pour couper court à la conversation et vous accuser de jalousie, ou d'être « toujours sur son dos ». De plus, imaginez que vous vous trompiez, et que votre interlocuteur soit de bonne foi. Votre comportement soupçonneux pourrait être très mal reçu.

d'après www.palsambleu.fr

Exercice 3

Au hasard des rues, des poteaux et des grilles, on trouve des roues orphelines et des cadenas esseulés. Étranges objets que ces bouts de bicyclettes ayant perdu leur raison d'être. Preuve matérielle, après un instant de doute, mais où donc l'ai-je garé ?, que le vélo s'est « envolé ». En France, ils sont 400 000 propriétaires chaque année à vivre cette désagréable expérience. À pester contre le sort et les voleurs. À lorgner les cyclistes pendant plusieurs jours, espérant tomber – hypothèse très improbable – sur l'objet dérobé. Les associations de cyclistes multiplient donc les propositions pour réduire ces vols qui constituent, après le risque d'accidents, le deuxième frein majeur à la pratique du vélo. Pourtant, sur les 400 000 engins qui disparaissent en France chaque année, presque la moitié est retrouvée. Mais, faute que leur propriétaire soit connu, la plupart rouillent plusieurs mois dans une fourrière avant de mourir dans une déchetterie.

D'où l'idée de lier le propriétaire à son bien et de recourir au marquage. La technique, comparable à la plaque d'immatriculation pour une voiture, a fait ses preuves en Allemagne et au Danemark. Dans ces deux pays, la moitié des engins volés sont aujourd'hui restitués. La méthode semble aussi fiable qu'économique : pour une somme variant de 3 à 5 euros, le propriétaire fait graver sur son cadre un numéro indélébile à plusieurs chiffres. Un passeport lui est remis avec un mot de passe qui préserve son anonymat. La Fédération française des usagers de la bicyclette conserve le fichier. Quand la police retrouve le vélo, la référence gravée permet de le rendre à son propriétaire. L'objectif est de se rapprocher des statistiques de voitures volées, dont les trois quarts sont un jour retrouvées. Pour ce faire, la fédération espère imposer à moyen terme le marquage à la production. Et souhaite que les policiers puissent contrôler les cyclistes en balade comme en Allemagne, où les vols de vélos ont considérablement baissé en dix ans grâce à leur intervention. Pour que le système fonctionne, il faut toutefois que les volés portent plainte. Or, actuellement, moins de la moitié des victimes déclarent le vol, le reste estimant que « cela ne sert à rien ».

En attendant, les cyclistes luttent avec les moyens du bord, sachant que nul n'est à l'abri. Contrairement aux idées reçues, les vols se font autant de jour que de nuit. Presque autant dans les lieux privés que dans les lieux publics. Les communes les plus touchées restent les villes universitaires, les étudiants représentant une part importante des cyclistes, et les bicyclettes les plus fauchées sont évidemment les plus belles, les plus neuves. Les cyclistes qui choisissent de racheter un vélo en prennent d'ailleurs un coûtant en moyenne 20 % moins cher que le précédent. Ils se tournent donc souvent vers le marché de l'occasion, largement alimenté par les larcins. Bouclant ainsi la boucle du recel.

d'après next.liberation.fr